
9.3. SERVICE DES LOISIRS – EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL – EMBAUCHE

CONSIDÉRANT que le Service des loisirs fait appel à des employés à temps partiel pour divers postes au cours de l'année, soit préposés aux patinoires, animateurs de groupe, animateur d'intégration, surveillants, étudiant à la bibliothèque, animateur en chef, appariteur;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

QUE le conseil autorise l'embauche des employés pour les divers emplois à temps partiel à occuper au Service des loisirs selon la liste préparée par Julie Nicolas, directrice du Service des loisirs.

4. APPROBATION EMBAUCHE DES EMPLOYÉS ÉTUDIANTS AU SERVICE DES LOISIRS

- Se référer à la liste d'employés à temps partiel embauché par le Service des loisirs, pour divers postes au cours de l'année : préposés aux patinoires, animateurs de groupe, animateur d'intégration, surveillants, étudiant à la bibliothèque, animateur en chef, appariteur.

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil pour procéder à l'embauche des employés mentionnés en **annexe** pour les divers emplois à temps partiel à occuper au Service des loisirs de la Ville de Saint-Pie.

LISTE DES EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL

SERVICE DES LOISIRS DE LA VILLE DE SAINT-PIE

Alanis Beaudry
Alexianne Leduc
Anaïs Buczinski
Anaïs Cordeau
Annabelle Lebeau
Britany Dupaul
Charlotte Leduc
Éliane Girard
Élodie Dubreuil
Élyane Bolduc
Jacob Tétreault
Jouliane Laganière
Julien Pinard
Lauriane Quintal
Léane Gaudreault-Roy
Maélie Bourassa
Marie-Louise Amyot
Raphaël Rivet
Ravenelle, Lorry
Rosalie Marsan
Roxane Rivet
Simon Lebeau
Xavier Boisselle
Xavier Fontaine